

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Travaux départementaux
RD 776 du PR 24+080 au 29+290



Communes de MALESTROIT et BOHAL

Septembre/Octobre 2022

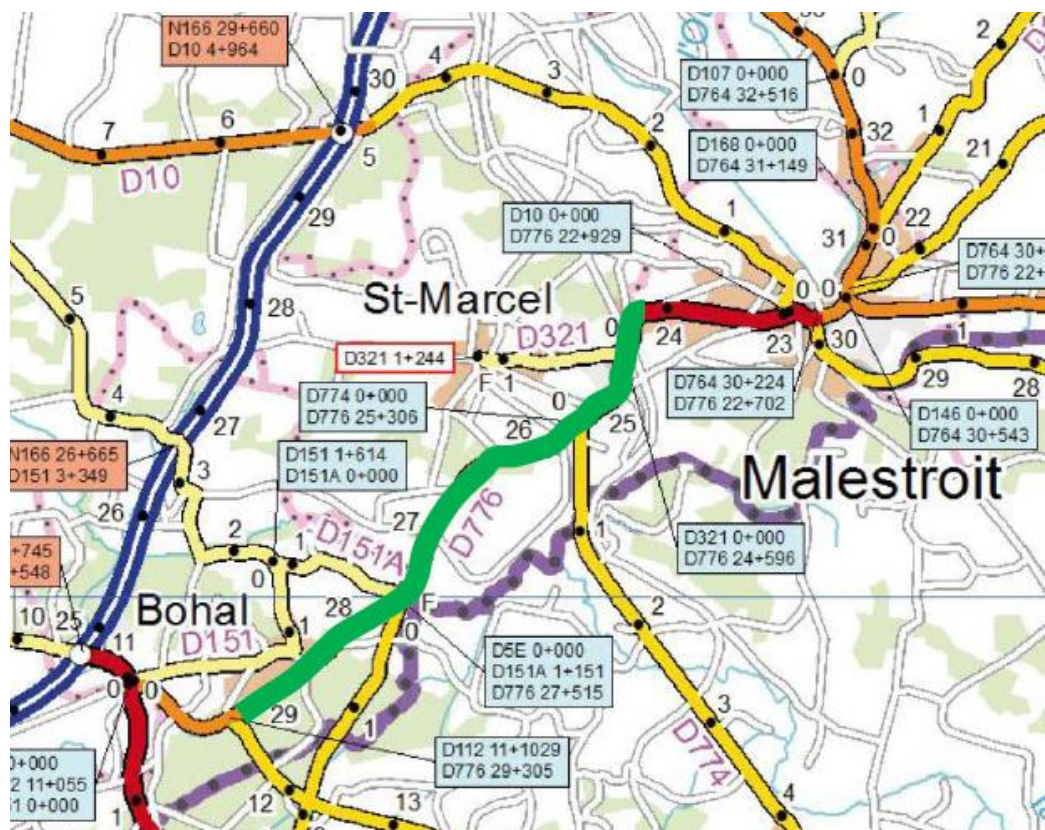
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Nord-Est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2022, le département du Morbihan a décidé de renforcer et de renouveler la couche de roulement sur la section de la RD 776 sur les communes de Malestroit et Bohal.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (suivi chantier : DRA/ATD Nord Est)

Montant de l'opération : 479 442 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Durée

Un délai de 7 semaines est prévu pour la réalisation de ces travaux, à compter de l'ordre de service de début des travaux (29 Aout 2022).

La durée effective du chantier est estimée à 20 jours.

Information et déviations durant les travaux

Le chantier est décomposé en 2 phases :

- La phase 1 concerne la section comprise entre la sortie d'agglomération de Malestroit et la RD774
- La phase 2 concerne la section comprise entre la RD774 et la RD112

Durant les travaux de la phase 1, un alternat par feux tricolores sera mis en place.

Durant les travaux de la phase 2, la RD 776 sera déviée suivant le plan ci-dessous.



Itinéraires des déviations :

Sens VANNES(RN166) - MALESTROIT : Par la RD112 jusqu'à Pleucadeuc puis la RD 774.

Sens MALESTROIT - VANNES(RN166) : Par l'itinéraire inverse.

L'accès des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

La gestion de la déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes et de l'aménagement (ATDNE-SERD PLOERMEL)

L'entreprise COLAS en charge des travaux sera responsable de la protection du chantier tout au long de la durée des travaux.

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.